

-  Secteur d'expansion des axes de ruissellement
-  Zone bâtie déjà inondée
-  Périmètre de protection lié à la présence de cavité souterraine
-  Limite de zone
-  Espace boisé classé à protéger (Art. L-130.1 du CU)
-  Alignements d'arbres ou haies à protéger
-  Bâtiment agricole recensé
-  Bâtiment d'intérêt architectural ou patrimonial pouvant changer de destination (Art. 2.7.5 du Règlement du PLU)



**COMMUNE DE
FRESQUIENNES**

ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 4 Septembre 2014 approuvant le plan local d'urbanisme.
4 Le Maire,

DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN DE ZONAGE

Plan A - Echelle 1/ 5000ème

Espace urba
Etudes et Conseils en urbanisme
11 rue Pasteur - B.P.4 - 76140 BLANGY SUR BREISLE
Tél : 02 32 97 11 91 - Fax : 02 32 97 12 54
Email : courriel@espaceurba.fr

